

Tchad : Ensemble pour l'accès à l'éducation tertiaire aux jeunes réfugiés au Sud



Déléguée des étudiants de Moundou en plein discours (gauche) et Signature du MoU à Doba (droite).

Photo ©UNHCR/V. Ndakass

Aristophane Ngargoune
P.I. Associate, UNHCR Goré

Sarh, 07 juin 2017 (UNHCR)

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les universités du Sud du Tchad ont signé trois memoranda d'entente sur les modalités d'études des jeunes réfugiés dans ces universités. Les cérémonies solennelles ont eu lieu le 6 juin 2017 avec les universités de Moundou puis de Doba et le 07 juin 2017 avec celle de Sarh. « Ce mémorandum d'entente nous ouvre de nouveaux horizons pour les études supérieures. Merci au HCR et à l'université de Moundou ». C'est en ces termes que s'est réjouie au nom de ses frères et sœurs, Fatimé Atigué Ali réfugiée centrafricaine en 2^{ème} année en informatique et gestion à l'Institut Supérieur en Informatique et Gestion de Moundou.

Ces accords visent à faciliter l'accès aux jeunes réfugiés en leur accordant un traitement similaire à ceux appliqués aux étudiants tchadiens en termes de frais et conditions d'études. Leur but est aussi d'améliorer la qualité de l'éducation offerte aux réfugiés établis au Sud du Tchad.

Le Chef de la Sous-Délégation HCR de Goré, Mbili Ambaoumba a souligné l'acte salubre de ce mémorandum surtout que l'éducation pour les réfugiés est une priorité voir une super priorité. « Il constituera désormais un outil certain de plaidoyer pour favoriser l'accès aux universités du Sud à un plus grand nombre de jeunes bacheliers réfugiés ». Aussi, les accords permettront de créer un brassage et une collaboration entre les étudiants réfugiés et autochtones.

Les recteurs des trois universités ont félicité le HCR pour ses efforts sans cesse constants au profit des réfugiés. Au-delà de l'humanisme, c'est un souci de développement qu'a le HCR, ont-ils repris dans leurs différentes interventions tout en promettant de considérer les étudiants réfugiés au même titre que ceux autochtones. « Il n'y a pas d'étudiants réfugiés ou d'étudiants tchadiens. Désormais, tout le monde sera étudiant au même pied d'égalité. » a martelé le Recteur de l'université de Moundou.

La cérémonie de signature du mémorandum dans les différentes universités a également été marquée par la remise de don de matériel informatique à chaque université. Soit 4 unités centrales dont 01 back-up, 03 écrans d'ordinateurs, 02 imprimantes multifonctions, 01 imprimante laser, 02 scanners.

Pour mémoire, au terme des deux sessions du Baccalauréat 2016, 41 jeunes réfugiés issus des camps du sud du Tchad ont été admis pour un taux de 48,24% contre 18,60% en 2015. A ce jour, 16 étudiants réfugiés sont inscrits dans les universités du Sud par leurs propres moyens ou avec l'appui du HCR via le programme de bourses DAFI du gouvernement allemand.



Le Recteur de l'Université de Doba tenant un échantillon du don offert par le HCR. Photo ©UNHCR/A. Ngargoune



Le Chef de la Sous Délégation HCR Goré (gauche) remettant une imprimante multi fonction au Recteur de l'Université de Sarh. Photo ©UNHCR/A. Ngargoune



Photo de groupe à l'Université de Doba. Photo ©UNHCR/A. Ngargoune



Photo de groupe à l'Université de Moundou. Photo ©UNHCR/A. Ngargoune



Photo de groupe à l'Université de Sarh. Photo ©UNHCR/A. Ngargoune